

# LE PLAN LOCAL D'URBANISME DEVIENT



# BIOCLIMATIQUE



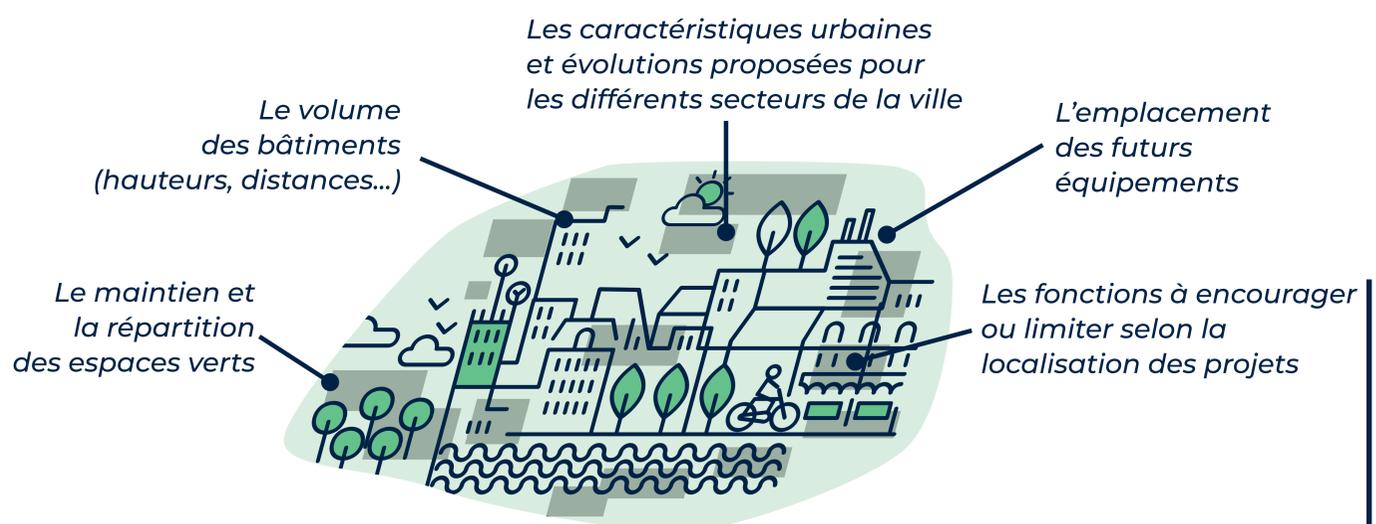
## Qu'est-ce que le Plan local d'urbanisme ?

Le Plan local d'urbanisme est un document d'urbanisme qui régit l'occupation des sols.

Il détermine les règles de construction applicables à toute la ville tout en identifiant les éléments du paysage, les espaces verts et les bâtiments protégés.

Il fixe des objectifs pour tou-te-s, particulièrement en matière d'aménagement, pour les années à venir, dans une perspective de développement durable.

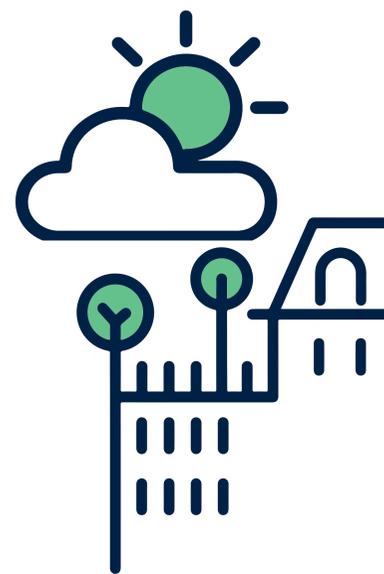
**Et plus précisément...** il définit à l'échelle de Paris :



## Un document stratégique constitué de pièces opposables

Certains documents sont dits « opposables aux projets » : c'est-à-dire qu'ils peuvent empêcher juridiquement la réalisation de certains projets qui ne seraient pas conformes au Plan local d'urbanisme.

# Pourquoi réviser le Plan local d'urbanisme actuel ?



## UNE AMBITION : L'ADOPTION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME BIOCLIMATIQUE

Pour prendre en compte la dimension « bioclimatique » que la municipalité entend donner au document et aller plus loin que l'intégration progressive des enjeux environnementaux.

Le « Plan local d'urbanisme bioclimatique » porte l'ambition d'une ville **durable**, ouverte à tou-te-s, **solidaire et productive**, en préservant la mixité et en créant un environnement urbain offrant davantage de place à la nature et à la biodiversité au profit de la santé de tou-te-s ceux-celles qui vivent, travaillent ou se déplacent à Paris.

## UNE RÉPONSE AUX ATTENTES DES USAGER·ÈRE·S DE PARIS

Confirmée par la consultation élargie menée fin 2020 par la ville de Paris. Les contributions recueillies auprès de la Conférence citoyenne réunissant 100 Parisien-ne-s et Grand-e-s Parisien-ne-s tiré-e-s au sort ainsi que sur [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr) ont inspiré les élu-e-s dans la définition des grandes orientations de la révision.

## ENGAGER UNE LARGE CONCERTATION POUR ACCOMPAGNER LA RÉVISION

À COMPTER DE MI-AVRIL, une démarche de concertation ambitieuse est lancée pour solliciter l'avis des Parisien-ne-s sur l'avenir de leur ville.

Pour aller au-delà de la concertation obligatoire, un dispositif complémentaire est mis en œuvre pour porter la concertation au plus près du territoire et de ses usager·ère·s, dans tous les arrondissements de la ville.



# Cinq objectifs majeurs pour l'avenir de Paris



## 1 PARIS, VILLE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE

Favorisant l'accueil de tou-te-s et la solidarité, elle préserve la diversité des quartiers et l'égalité sociale et permet à chacun-e de se loger, d'accéder à l'offre de santé et de culture. Accompagnant l'évolution des modes de travail, elle prévoit également que toutes les activités des Parisien-ne-s soient accessibles à moins de 15 minutes à pied ou en mode doux et repense le tourisme dans une optique plus conciliable avec la vie locale.

## 2 PARIS, VILLE AUX PATRIMOINES ET PAYSAGES PRÉSERVÉS

L'identité et les particularités de la ville ainsi que la biodiversité sont préservées. Le renforcement des protections patrimoniales et la transformation des bâtiments existants sont privilégiés. La présence de la faune et de la flore est favorisée tout comme la végétalisation des espaces libres.

## 3 PARIS, VILLE DURABLE, VERTUEUSE, RÉSILIENTE ET DÉCARBONÉE

Pour répondre à l'urgence climatique, l'environnement urbain est plus favorable à la santé des Parisien-ne-s en encourageant la sobriété carbone et énergétique et en limitant la production de déchets. La diminution des sols perméables offre des espaces de respiration et de fraîcheur. Le recyclage et les matériaux de construction utilisés permettent un développement durable.

## 4 PARIS, VILLE ATTRACTIVE ET PRODUCTIVE

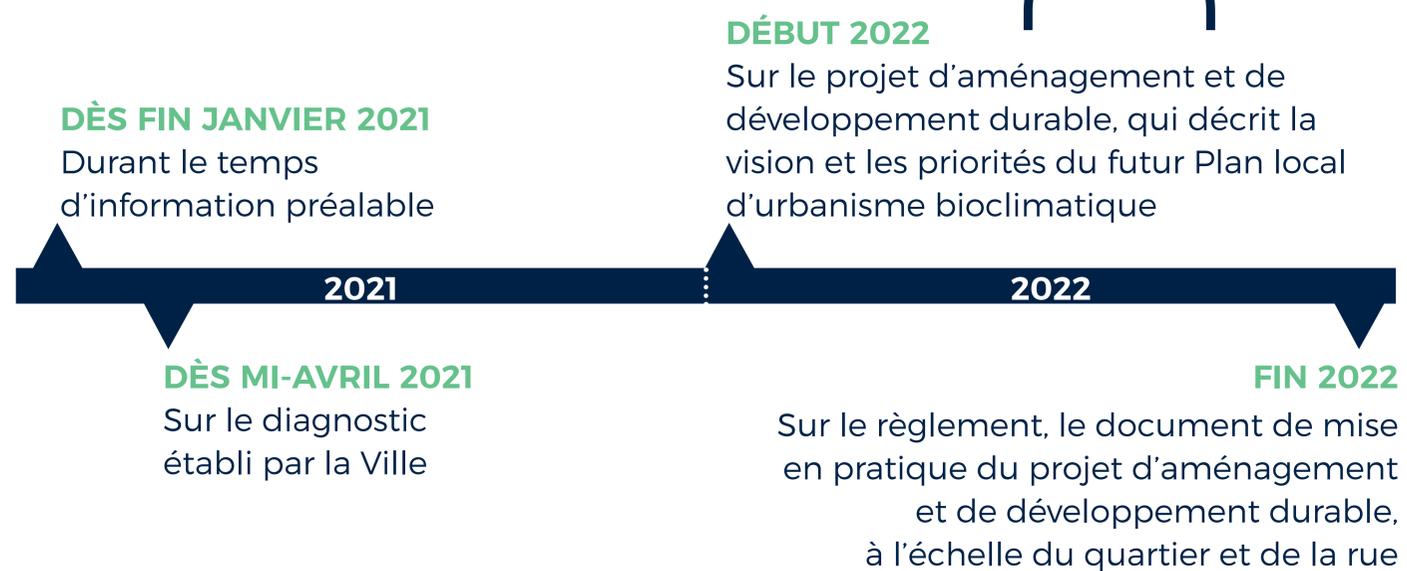
La place de Paris comme grande capitale mondiale est confortée grâce à la valorisation de nouveaux projets innovants et durables. La diversité commerciale et l'artisanat sont encouragés tout comme le développement de l'agriculture urbaine. L'approvisionnement logistique est également repensé avec la promotion du mode fluvial et ferroviaire. L'équilibre Est-Ouest de l'habitat et de l'emploi est favorisé.

## 5 PARIS, VILLE ACTRICE DE LA MÉTROPOLE

La coopération entre les territoires de la métropole et Paris est renforcée pour rendre concrète la citoyenneté métropolitaine. Les enjeux de développement comme la solidarité, le logement, la santé, les déplacements et l'environnement sont repensés à l'échelle métropolitaine.



# INFORMEZ-VOUS ET EXPRIMEZ-VOUS !

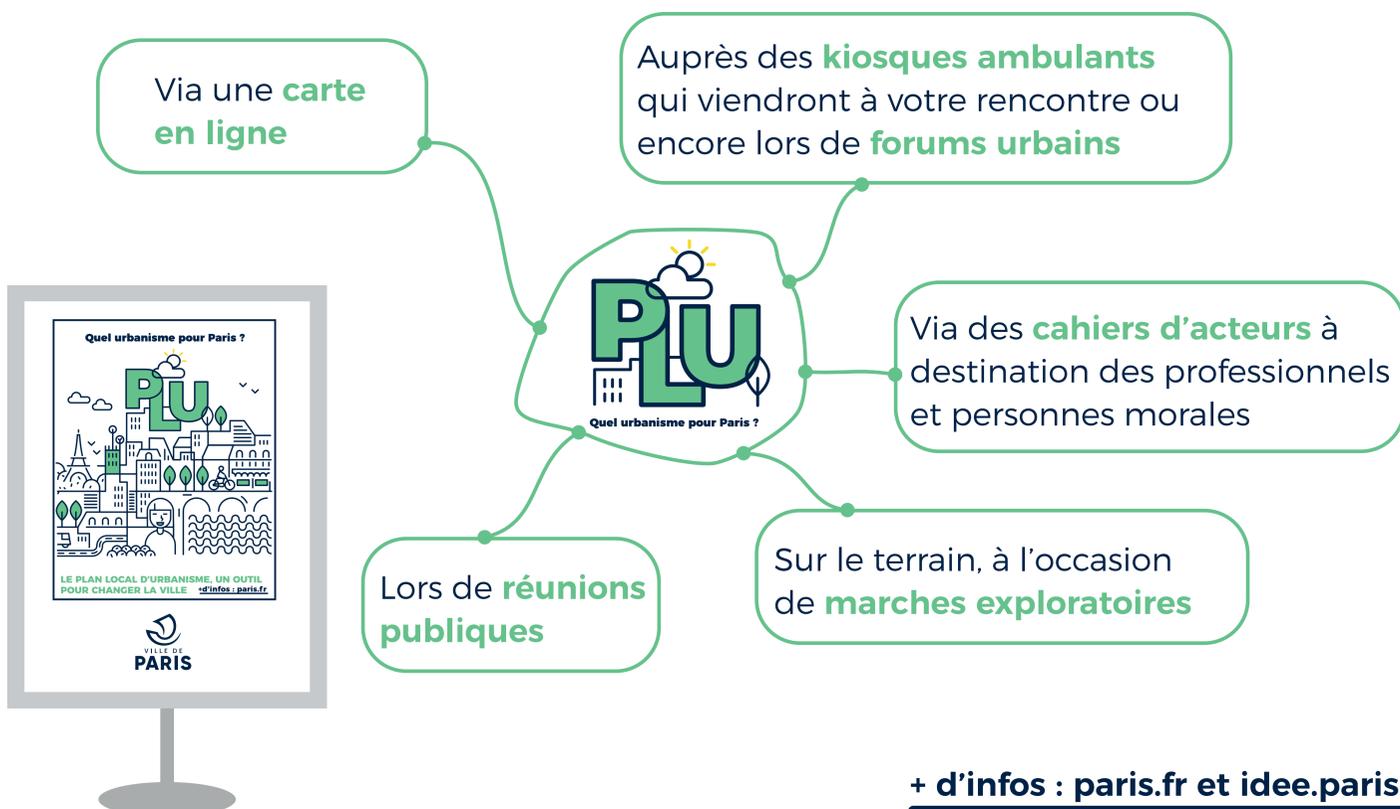


## COMMENT S'INFORMER ?

**TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE**, vous pourrez vous informer sur la révision du Plan local d'urbanisme et ses étapes de concertation via :

- **le site internet [paris.fr](http://paris.fr)** et les sites des mairies d'arrondissement ;
- **un dépliant, des vidéos, des expositions...** divers contenus mis en ligne ou à disposition en mairies d'arrondissement.

## COMMENT CONTRIBUER ?



+ d'infos : [paris.fr](http://paris.fr) et [idee.paris.fr](http://idee.paris.fr)